

□ TERRES EST-OUEST

89560 Lain, France
Tel 03 86 45 27 74
Fax 03 86 45 27 08
teo@euroceramique.com
www.euroceramique.com

www.eu-

Assemblée Générale du 13 décembre 2003

Présents :

1. Patricia Choux
2. Anne-Marie Mouffron
3. Rémi Nadin
4. Denis Caraty
5. Josiane Maxel
6. Chantal Millot
7. Arlette Elzière
8. Jean Fourcaut
9. Jaime Giraldo
10. Dauphine Scalbert

Représentés :

1. Françoise Plüss
2. Jean-François Plüss
3. Eva Einsenloeffel
4. Dominique Niglierini
5. Danielle Cimboró
6. Brigitte Vergne-Cain
7. Mélanie Fargier
8. Christophe Hurtault
9. Les Trois P.
10. Claudine Djellout
11. Anda Stelian
12. Brigitte Teiler
13. Lilou Milcent
14. Marianne Frisch
15. Christine Ceccato
16. Claude Lévi
17. Roger Crouzet
18. Bernadette L'hôte
19. Céline Nicolas
20. Dominique Evrard
21. Alain Valtat
22. Armel Hédé
23. Nadia Pasquer
24. Cécile Le Luhandre
25. Jean-Pierre Kohut
26. Héloïsa Alvim Eskes
27. Marcel Evrard
28. Michelle Evrard
29. Madeleine Roy
30. Margot-Nathalie Langlet
31. Martine Coulloud
32. Nathalie Masson
33. Machiko Pozzo
34. Sandrine Sueres
35. Isabelle Poche
36. Dominique Miglierini
37. Hubert Lando
38. Jean-Marie L'hôte

39. Brigitte Chassang
40. Philippe Mottron
41. Brigitte Moity
42. Yoschimi Futamura
43. Jean-Yves Chevilly
44. Nicole Crestou
45. Marie Cornillot-Gascuel
46. Daniel Chattel
47. Agnes Chapelet
48. Jean-Claude Seguin
49. Paul Pascaud
50. Elisabeth Coutou
51. Anne Pham Nanouk
52. Valérie Hurtault
53. Charles Henri Guiéba
54. Sabine Karakos
55. Danielle Renard
56. Mathilde Bellaigue
57. Pascale Desforges
58. Gustavo Perez

Rapport moral 2003

La présidente Dauphine Scalbert remercie les participants de leur présence. Elle rappelle la date de la première assemblée générale : 15 décembre 1995. L'association, a depuis, acquis une reconnaissance dans le milieu professionnel, actuellement il y a 105 adhérents. Des articles sont parus cette année dans plusieurs revues et journaux (l'Yonne Républicaine, la Revue de la Céramique et du Verre), ce jour là quelques-uns ont fait le tour de la table. Le numéro de juillet-août 2003 de la Revue de la Céramique et du Verre a consacré un article sur les méthodes de travail de l'association.

Les visiteurs d'ExpoLain et du Concours Puisaye-Forterre, ainsi que les usagers des ateliers (professionnels et stagiaires) ont été nombreux, spécialement de mai à septembre 2003. La Mairie s'intéresse toujours à Terres Est-Ouest, elle a d'ailleurs posé un panneau de signalisation.

L'exposition :

«*Autour du tour*» a donné lieu à différentes possibilités d'expression et a permis d'exposer des pièces très variées (près de soixante exposants). Les visiteurs sont venus nombreux malgré la chaleur caniculaire et le chiffre des ventes a été supérieur à celui de l'année précédente. Il faut noter que cette année il y a eu peu de casse et aucun vol.

Le concours :

Comme l'année dernière le public et les enfants ont adoré le concours de céramique organisé par l'association. Le premier prix dans la Catégorie enfant a été attribué aux élèves de l'école de Ouanne avec leurs très belles réalisations de carreaux en céramique pour leur cour

de récréation. Dans la Catégorie adulte, le gagnant a été Cyril Trouillet, avec une sculpture de dragon.

Les cours :

De nombreux intervenants extérieurs sont venus donner des cours : Charles-Henri Guiéba (sculpture animalière), Yoschimi Futamura (Mini-fours), Colette Biquand (Grandes pièces et méthodes contemporaines), Anne Suzuki (céramique du Moyen-Orient), Alain Valtat (Glaçures).

La formation :

L'association Terres Est-Ouest a proposé en 2003 différents types de formations. Pour la plupart les stages ont été de courte durée (de 1 à 2 semaines) ; les stages de moyenne durée (3 à 4 mois) ont été peu nombreux. Quant aux stagiaires désirant faire des stages de moyenne durée ils se sont probablement orientés vers d'autres centres de formation comme le CNIFOP (fortement soutenu par le Conseil Régional). Dauphine Scalbert a d'ailleurs fait remarquer que le travail est plus intéressant quand les stagiaires restent quelques mois. Il faut constater que la publicité pour la formation faite sur notre site, «www.euroceramique.com» a été à l'origine de nombreuses demandes d'informations.

Le nouveau four :

En 2003 un nouveau four à gaz a été acheté par Gustavo Perez et Dauphine Scalbert, il a été mis gracieusement à la disposition de l'association.

La bibliothèque :

La bibliothèque a reçu de nouveaux volumes, et continue d'être mise à la disposition des étudiants et céramistes.

Projets pour 2004 :

Les projets de l'association pour 2004 restent nombreux : Trois expositions simultanées pour Expolain 2004 : «*Blanc*», «*Noir et Blanc*» et «*Couleur*». Cinquante exposants sont invités.

Le concours proposera cette année deux catégories : utilitaire avec le thème «*Assiettes*» et créativité avec un «*thème libre*».

Les stages pour l'été 2004 seront dirigés par Alain Valtat, Colette Biquand, Charles-Henri Guiéba, Yoschimi Futamura, Anne Suzuki, Dauphine Scalbert, Gustavo Pérez, Saúl Kaminer, Rhee Soo-Yong... La formation continue va rester identique à l'année précédente avec peut être davantage de publicité via Internet.

Rapport financier 2003

Jaime Giraldo présente à l'assemblée le budget 2003. Philippe Bissonet, comme il l'avait fait les années précédentes, propose d'inclure dans les bilans financiers les prestations en nature ou estimations du travail bénévole en forme de temps valorisé. Josiane Maxel a une opinion similaire. Il faut faire valoir, même d'une manière symbolique, les travaux d'installation, de construction, d'enseignement, d'administration, de transport, d'organisation des expositions, des concours. Il faut aussi inclure dans les bilans financiers, les frais de déplacements faits pour développer l'association (transport d'étudiants, transport de pièces d'exposition, les voyages à Auxerre ou à Dijon pour assister aux réunions du Conseil Régional, etc.). Jaime Giraldo fait remarquer que si l'on y inclut tout cela, l'association deviendra déficitaire d'une manière presque honteuse... C'est ainsi, réplique Philippe Bissonet, que l'on peut prétendre accéder à l'aide de l'Etat. Philippe Bissonet insiste aussi sur l'obligation d'établir des documents sur les lieux et les biens qui ont été mis à la disposition de l'association, afin de définir un prix d'utilisation, car il dit : « les choses doivent être comme l'email blanc de la prochaine exposition ». Philippe est plus clair que cela : « La grange du Manoir a été mise à la disposition de l'association, la cour et le jardin aussi, ainsi que deux tiers de la maison (bibliothèque, salon, cuisine, bureau, et plusieurs chambres), et tout ça pour rien ! Non ! (il leva la voix) il faut justifier cela dans des documents ! Et vous deux ? Il signala à Dauphine et à Jaime ; Vous travaillez pour l'association, à temps plein, sept jours sur sept ; le bénévole doit aussi apparaître là ! Pour sa part, Rémi Nadan conseille de demander de l'aide au Comité de la Puisaye-Forterre, à Saint-Fargeau. La région doit être plus sensible à la Forterre ! Arlette Elzière s'étonne des montants presque symboliques des subventions reçus. Terres Est-Ouest, étant une association qui a fait une très forte promotion culturelle et touristique de Lain et du Canton, cependant elle ne reçoit aucune aide de la commune ni de la communauté de communes ; elle se demande pourquoi ?

Jaime Giraldo déclare être gêné par le thème des subventions. Il préfère parler d'autre chose. Il demande la permission à l'assemblée d'exposer

un travail spécifique que l'association a fait avec la collaboration des emplois jeunes, Géraldine Touron et Cyril Trouillet : un Site Internet d'information et de divulgations culturelles pour les quatre départements de la Bourgogne : (www.france89.com).

Le site Internet :

Les quatre départements de la Bourgogne : l'Yonne, la Nièvre, la Saône et Loire et la Côte d'Or.

Informations détaillées sur les sites ouverts au public : Châteaux, Hauts lieux (carrières, grottes, caves, parcs, sites archéologiques, monuments, moulins, villages médiévaux, chantiers), Musées, Lieux Saints (cathédrales, priores, basiliques, abbayes, églises, chapelles), Centres d'Art, Offices du tourisme. Une section spéciale pour la Puisaye-Forterre. Et bientôt, les bibliothèques. Plus de quatre cents sites sont décrits : présentation générale, jours d'ouverture, horaires, tarifs, adresses, personnes responsables, Email, Sites Internet.

Des imprimés des pages du site circulent entre les participants à l'assemblée.

Les réactions sont l'étonnement. France 89 implique un travail très difficile, la collecte d'informations est compliquée et laborieuse. Denis Caraty, qui lui-même a développé un Site Internet sur la céramique française, est le plus impressionné, il félicite chaleureusement les personnes qui ont développé le Site.

Conseil d'administration

Un nouveau conseil d'administration a été élu lors de cette assemblée générale du 13 décembre 2003. Le conseil d'administration peut comporter entre 4 et 8 membres selon la décision que prend l'assemblée. Dauphine Scalbert demande aux participants de présenter leur candidature. Six candidatures sont présentées : Josiane Maxel, Patricia Choux, Denis Caraty, Rémi Nadin, Arlette Elzière et Anne-Marie Mouffron.

Les six candidats sont élus à l'unanimité. Les assistants donnent leur accord pour l'incorporation des nouveaux membres.

Le conseil élit par la suite son bureau : présidente : Dauphine Scalbert ; vice-président et trésorier : Jaime Giraldo ; secrétaire : Dominique Miglierini. La séance est levée.

Compte financier 2003

DEPENSES	
Frais de photocopies	13.20 €
Frais de publicité	615.27 €
Frais de courrier	879.56 €
Frais annexes expos.	817.51 €
Vente pièces expos.	8 770.52 €
Fournitures divers	478.35 €
Assurance	150.44 €
Frais d'Internet	434.08 €
Mat. d'édition	735.43 €
Transport d'œuvres.	911.50 €
Frais de téléphone	1 086.71 €
Frais d'électricité	622.95 €
Frais d'eau	354.91 €
Bibliothèque	90.70 €
Cont. Emploi Jeune	1 200.00 €
Cont. CES (salaires)	5 126.93 €
Cont. CES (divers)	310.86 €
Partenariats, adhésion	115.00 €
Matériaux	2 695.99 €
Gaz de cuisson	3 524.73 €
Autres frais	16.77 €
TOTAL DEPENSES	28 951.41 €

RECETTES	
Sub. C. Rég. Bourgogne	890.00€
Sub. C. Gén. Yonne	500.00€
Vente pièces expos.	11 902.40€
Cotisations membres	468.00€
Participation stagiaires	6 629.74€
Stages formation prof.	1 984.46€
Versement CNASEA	4 781.56€
TOTAL RECETTES	30 425.91 €